

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 07.08.2015

Version 20.2

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
No.-CAS	67-64-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux
central, H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F	Facilement inflammable	R11
Xi	Irritant	R36 R66 R67

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

No.-Index 606-001-00-8

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Formule	CH ₃ COCH ₃	C ₃ H ₆ O (Hill)
No.-Index	606-001-00-8	
No.-CE	200-662-2	
M	58,08 g/mol	

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

Acétone (<= 100 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

67-64-1	01-2119471330-49-
---------	-------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

XXXX Liquide inflammable, Catégorie 2, H225
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Classification

Acétone (<= 100 %)

67-64-1 F, Facilement inflammable; R11
Xi, Irritant; R36
R66
R67

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

Non applicable

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau et consultez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: attention lors du vomissement. Danger d'aspiration! Tenir les voies respiratoires libres. Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Somnolence, Vertiges, narcose, Nausée, Vomissements, Troubles gastriques/intestinaux, Migraine, somnolence, Salivation, Coma
Danger d'opacification de la cornée.

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Attention au retour de flamme.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau.

SECTION Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. A l'abri de la lumière.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Acétone (67-64-1)</i>			
ECTLV	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	500 ppm 1.210 mg/m ³	
FVL	Valeur Limite Court Terme	1.000 ppm 2.420 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	500 ppm 1.210 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	2420 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	186 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	1210 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	62 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	200 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	62 mg/kg Poids du corps

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

PNEC Eau douce	10,6 mg/l
PNEC Eau de mer	1,06 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
PNEC Sédiment marin	3,04 mg/kg
PNEC Sol	29,5 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	caoutchouc butyle
Épaisseur du gant:	0,7 mm
délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	latex de caoutchouc
Épaisseur du gant:	0,6 mm
délai de rupture:	> 10 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 706 Lapren® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre AX (NE 371)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	fruité
Seuil olfactif	0,1 - 662,5 ppm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

pH	5 - 6 à 395 g/l 20 °C
Point de fusion	-95,4 °C
Point/intervalle d'ébullition	56,2 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	< -20 °C Méthode: DIN 51755 Part 1
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	2,6 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	12,8 % (v)
Pression de vapeur	233 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	2,01
Densité	0,79 gcm ³ à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -0,24 (expérimental) Bioaccumulation n'est pas à prévoir. (bibliographie)
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Distillable à pression normale sans décomposition préalable.
Viscosité, dynamique	0,32 mPa.s à 20 °C
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	465 °C DIN 51794
Conductivité	0,01 µS/cm à 20 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière
Sensible à l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:
mélange sulfochromique, chromyle chlorure, éthanolamine, Fluor, Oxydants forts, réducteurs forts, Acide nitrique, chrome(VI) oxyde

Danger d'explosion avec :

halogénures d'oxydes non métalliques, composés halogène-halogène, Chloroforme, acides nitrés, composés nitrosylés, hydrogène peroxyde, halogène oxydes, composés nitrés organiques, peroxydes

Réactions exothermiques avec :

Brome, Métaux alcalins, hydroxydes alcalins, Hydrocarbure halogéné, Dichlorure de soufre, l'oxychlorure de phosphore

10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 5.800 mg/kg

(ECHA)

Symptômes: Troubles gastriques/intestinaux, Danger d'aspiration en cas de vomissement., Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissements.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 Rat: 76 mg/l; 4 h ; vapeur

(bibliographie)

Symptômes: irritations des muqueuses
résorption

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Lapin: 20.000 mg/kg

(IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: pas d'irritation.

(Fiche de données de sécurité extér.)

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Irritation des yeux

(Fiche de données de sécurité extér.)

Provoque une sévère irritation des yeux.

Danger d'opacification de la cornée.

Sensibilisation

Test de Maximalisation (GPMT) Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(ECHA)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Test du micronoyau

Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Cancérogénicité

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. (IUCLID)

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:

Migraine, Salivation, Nausée, Vomissements, Vertiges, narcose, Coma

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 5.540 mg/l; 96 h
(bibliographie)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 6.100 mg/l; 48 h
(bibliographie)

EC5 E. sulcatum: 28 mg/l; 72 h
(concentration limite de toxicité) (bibliographie)

Toxicité pour les algues

NOEC M. aeruginosa: 530 mg/l; 8 jr
Contrôle analytique: non
DIN 38412
(concentration limite de toxicité) (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

CE50 boue activée: 59 - 67,4 mg/l; 30 min
(bibliographie)
EC5 Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida): 1.700 mg/l; 16 h
(concentration limite de toxicité) (IUCLID)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

91 %; 28 jr
(IUCLID)
Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

1.850 mg/g (5 jr)

(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

2.070 mg/g

(IUCLID)

Besoin théorique en oxygène (ThOD)

2.200 mg/g

(bibliographie)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: -0,24
(expérimental)

Bioaccumulation n'est pas à prévoir. (bibliographie)

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1090
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Acétone
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1090
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ACETONE
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1090
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ACETONE
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) SEVESO III
LIQUIDES INFLAMMABLES
P5c
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Règlement (CE) No 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  F Facilement inflammable
 Xi Irritant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Phrase(s) R 11-36-66-67 Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S 9-16-26-46 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

No.-CE 200-662-2 Étiquetage CE

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s)  F
 Xi

Facilement inflammable
Irritant

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle (Réactif pour analyses)

Secteurs d'utilisation finale

- SU3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU9 Fabrication de substances chimiques fines
SU 10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC21* Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

- PROC1* Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC1* Fabrication de substances
ERC2 Formulation de préparations
ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
-

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	10550 t
Quantité journalière par site (Msafe)	29,31 t

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merckgroup.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	6 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 000412
Efficacité (d'une mesure)	88 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	31650 t
Quantité journalière par site (Msafe)	87,92 t

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	2,5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 000412
Efficacité (d'une mesure)	88 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	31650 t
Quantité journalière par site (Msafe)	87,92 t

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 000412
Efficacité (d'une mesure)	88 %

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	12660 t
Quantité journalière par site (Msafe)	35,17 t

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,1 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,02 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 000412
Efficacité (d'une mesure)	88 %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide très volatil

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec bonne ventilation générale

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC1	29,31 t/jour	Eau douce	1	EUSES
2.2	ERC2	87,92 t/jour	Eau douce	1	EUSES
2.3	ERC6a	87,92 t/jour	Eau douce	1	EUSES
2.4	ERC6b	35,17 t/jour	Eau douce	1	EUSES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.5	PROC1	long terme, par inhalation, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	< 0,01	
2.5	PROC2	long terme, par inhalation, systémique	0,10	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,11	
2.5	PROC3	long terme, par inhalation, systémique	0,20	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,20	
2.5	PROC4	long terme, par inhalation, systémique	0,20	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,04	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,24	
2.5	PROC5	long terme, par inhalation, systémique	0,50	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,07	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,57	
2.5	PROC8a	long terme, par inhalation, systémique	0,50	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,07	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,57	
2.5	PROC8b	long terme, par inhalation, systémique	0,30	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,04	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,34	
2.5	PROC9	long terme, par inhalation, systémique	0,40	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,04	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,44	
2.5	PROC10	long terme, par inhalation, systémique	0,50	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	0,15	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,65	
2.5	PROC14	long terme, par inhalation, systémique	0,10	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,10	
2.5	PROC15	long terme, par inhalation, systémique	0,10	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,10	

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contrair e).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck ScIDeEx® sur www.merckmillipore.com/scideex.

Pour la configuration des évaluations de l'exposition environnementale, consulter l'outil ECT sous <http://www.reachcentrum.eu/consortium/phenol-derivatives-reach-consortium-149.html>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 Formulation de préparations

ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuant@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 31650 t

Quantité journalière par site 87,92 t
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit 18.000 000412

Facteur de Dilution (Rivière) 10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 360

Facteur d'Emission ou de Libération: Air 2,5 %

Facteur d'Emission ou de Libération: Eau 2 %

Facteur d'Emission ou de Libération: Sol 0,01 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées Taille industrielle par défaut

Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées 2.000 000412

Efficacité (d'une mesure) 88 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	31650 t
Quantité journalière par site (Msafe)	87,92 t

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 000412
Efficacité (d'une mesure)	88 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site	12660 t
Quantité journalière par site (Msafe)	35,17 t

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000412
Facteur de Dilution (Rivière)	10

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	360
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,1 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	5 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,02 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Taille industrielle par défaut
Débit de l'effluent de la station de	2.000 000412

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100012
Nom du produit Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

traitement des eaux usées
Efficacité (d'une mesure) 88 %

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide très volatil

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec bonne ventilation générale

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser une protection des yeux adaptée.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC2	87,92 t/jour	Eau douce	1	EUSES
2.2	ERC6a	87,92 t/jour	Eau douce	1	EUSES
2.3	ERC6b	35,17 t/jour	Eau douce	1	EUSES

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.4	PROC15	long terme, par inhalation, systémique	0,10	ECETOC TRA 3
		long terme, dermique, systémique	< 0,01	ECETOC TRA 3
		long terme, combiné, systémique	0,10	

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contraire).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	100012
Nom du produit	Acétone pour la chromatographie en phase gazeuse ECD et FID SupraSolv®

Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck SciDeEx® sur www.merckmillipore.com/scideex.

Pour la configuration des évaluations de l'exposition environnementale, consulter l'outil ECT sous <http://www.reachcentrum.eu/consortium/phenol-derivatives-reach-consortium-149.html>